



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 69683

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la surveillance du VIH dans notre pays. Il s'avère que le virus se stabilise sans que le nombre de personnes infectées chute. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre dans ce domaine.

Texte de la réponse

Les résultats de l'enquête Euro-HIV font état d'une augmentation des nouveaux cas d'infections à VIH par transmission sexuelle de 23 % en 2002 par rapport à 2001 pour l'Europe de l'Ouest. En France, les premiers résultats de la notification obligatoire des nouveaux diagnostics d'infection à VIH pour 2003/2004 montrent que l'épidémie ne recule pas avec une estimation d'environ 6 000 nouveaux diagnostics VIH/an. Les rapports homosexuels représentent 26 % de ces cas et les femmes 43 %. Ces résultats confirment l'importance à maintenir l'effort de prévention déjà engagé auprès de ces publics. La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 fixe dans ses objectifs de réduire l'incidence du sida de 20 % en 5 ans. Le programme national de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles 2005-2008 confirme l'engagement fort de l'État dans cette politique. Dans ce cadre, les services déconcentrés du ministère de la santé et des solidarités continueront de soutenir la mise en oeuvre d'actions de prévention sur l'ensemble du territoire. Des campagnes de prévention grand public seront réalisées deux fois par an. En juillet 2005, une campagne avait pour objectif l'incitation au dépistage. A l'occasion de la « grande cause nationale 2005 » qui a pour thème l'infection à VIH/sida, l'Institut national d'éducation et de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), outre ces actions de communication, a mis en place en partenariat avec le ministère de la santé et des solidarités un site Internet www.protegrtoi.org. Par ailleurs, l'INPES met à la disposition des associations menant des actions de prévention, mais aussi des mairies, et de différents organismes s'adressant à ces publics jeunes, des préservatifs gratuits. En 2004, plus de 4 millions de préservatifs masculins et 800 000 préservatifs féminins ont été ainsi distribués gratuitement.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69683

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6792

Réponse publiée le : 11 octobre 2005, page 9575